

VOS COORDONNÉES ACTUELLES :

Nom(s)* :

Prénom(s)* :

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

Numéro(s) de téléphone :

E-mail :

Numéro de la puce figurant sur votre poubelle* (côté poignée, 6 chiffres sous le code barre) :

Si vous n'avez pas encore de poubelle pucée, merci de vous référer à la rubrique « vous emménagez »

Vous DÉMÉNAGEZ, vos nouvelles coordonnées :

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

A compter du* :

Vous emportez votre poubelle à votre nouvelle adresse.

Si vous déménagez sur une commune de la communauté de communes (Biblisheim, Dieffenbach-les-Woerth, Durrenbach, Eschbach, Forstheim, Froeschwiller, Goersdorf-Mitschdorf, Gunstett, Hégeney, Kutzenhausen, Langensoultzbach, Lampertsloch, Laubach, Lembach-Mattstall, Lobsann, Merkwiler-Pechelbronn, Morsbronn-les-Bains, Niedersteinbach, Oberdorf-Spachbach, Obersteinbach, Preuschdorf, Walbourg, Wingen, Woerth) votre puce restera active, seules vos coordonnées seront modifiées dans notre fichier d'abonnés.

Vous laissez votre poubelle à votre ancienne adresse.

Votre puce sera désactivée et la poubelle ne sera plus levée jusqu'à ce que le nouvel occupant se manifeste auprès de nos services. Nom et prénom du nouvel occupant si vous le connaissez :

Merci de laisser la poubelle bleue de tri à votre ancienne adresse.

*obligatoire

VOUS EMMÉNAGEZ sur le territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn

Date d'arrivée* : Vous êtes* : Propriétaire Locataire

En : Résidence principale Résidence secondaire

Nombre d'occupants de votre logement* :

Vous utilisez une poubelle ayant déjà un numéro de puce :

Numéro de puce

Nom et prénom du précédent occupant si vous le connaissez :

Vous utilisez une poubelle n'ayant pas encore de numéro de puce. **Merci d'apporter votre poubelle à la communauté de communes pour la faire pucer (sur rendez-vous au 03 88 90 77 60).**

Pour toute commande : **Merci de compléter le bon de commande ci-après puis vous rendre à la communauté de communes (sur rendez-vous au 03 88 90 77 60).**

AUTRES CAS

Changement de la composition du foyer

Motif (naissance, décès, séparation...) :

Date d'effet :

Nouveau nombre d'occupants :

Autre changement :

Pour que vos modifications soient prises en compte, merci de déposer ce formulaire complété et signé à votre mairie qui le visera et le fera suivre à la communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

<p>Vu et certifié exact par la mairie</p> <p>de.....</p> <p>Le.....</p> <p>Signature et cachet</p>	<p>Date et signature de l'abonné*</p>
--	---------------------------------------

**obligatoire*

Cadre réservé à l'administration

Numéro de puce :	Numéro d'abonné :
-------------------------	--------------------------

Détail de la commande

Désignation	Prix unitaire TTC	Quantité	Total € TTC
Bac roulant 120l	32 €		
Bac roulant 120l avec serrure	60 €		
Bac roulant 240l	42 €		
Bac roulant 240l avec serrure	75 €		
Bac roulant 660l	159 €		
Serrure avec installation sur ancien bac, bac apporté par l'abonné(2)	26 €		
Serrure avec installation sur ancien bac, à domicile (2)	60 €		
Couvercle bac 120l*	6 €		
Couvercle bac 240 l*	7 €		
Axe de couvercle pour bacs 120l et 240l (1)	1 €		
Couvercle bac 660l*	54 €		
Axe de couvercle bac 660l (1)	2 €		
Roues et pièces de fixation bacs 120l et 240l (1) (le kit)	11 €		
Roue pivotante avec système de freinage bac 660l (la pièce)	26 €		
Composteur en mélèze Dimension extérieure 1,2m x 1,2 m	30 €		
Forfait pour mise en place de puce d'identification de bac à domicile	30 €		
Bac de tri (3)	gratuit (3)	nouvelle dotation	
		remplacement bac existant	
Badge d'accès aux déchèteries (4)	gratuit (4)	nouvelle dotation	
		remplacement suite vol/perte	
TOTAL € TTC			

(1) Uniquement pour les bacs de marque Weber achetés auprès de la communauté de communes.

(2) Sous réserve compatibilité du bac avec la serrure. Prévoir 2 serrures pour les bacs 660l.

(3) Volume attribué par le SMICTOM Nord Alsace en fonction du nombre d'occupants. Le bac est livré à domicile. Gratuit pour première dotation. Voir règlement SMICTOM "règlement de collecte" en cas de remplacement

(4) Envoyé à domicile par le SMICTOM Nord Alsace. Gratuit pour première dotation. Voir règlement SMICTOM "Règlement déchèteries SMICTOM" en cas de remplacement

| Règlement par chèque libellé à l'ordre du trésor public ou espèces ou carte bancaire |

Date commande :	
Signature de l'abonné :	
A COMPLETER LORS DE LA LIVRAISON	
Commande livrée le :	Nom de l'agent :
Signature de l'abonné:	Signature de l'agent :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Si vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique, il vous suffit de remplir ce formulaire et d'y joindre un relevé d'identité bancaire (RIB).

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la communauté de communes Sauer-Pechelbronn à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom, Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Nom : Communauté de communes Sauer-Pechelbronn Adresse : 1 rue de l'Obermatt Code postal : 67360 Ville : DURRENBACH Pays : FRANCE

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

--	--	--	--	--	--	--

IDENTIFICATION INTERVENTIONALE DE LA BANQUE (BIC)

			()
--	--	--	------

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la communauté de communes Sauer-Pechelbronn. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.